

## FRAIS DE SCOLARITÉ

Le montant des frais de scolarité annuels est fixé chaque année par le Conseil d'Administration du LFIB.

Année Scolaire 2023-2024	Frais de scolarité annuels en THB	
	Élève de nationalité française, thaïe ou ressortissant de l'union Européenne	Élève d'une autre nationalité
Maternelle (PS, MS, GS)	264 600 THB	333 730 THB
Elémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)	264 600 THB	333 730 THB
Collège (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	327 180 THB	411 960 THB
Secondaire: 2nde	343 250 THB	431 590 THB
Secondaire: 1ère	346 400 THB	435 550 THB
Secondaire: Terminale	386 280 THB	468 950 THB
Droit de première inscription (DPI)	150 000 THB	
Frais de dossier à l'inscription	5 000 THB	
Demi-pension obligatoire de la maternelle à la 3ème incluse, sur inscription pour les lycéens	Primaire = 21 175 THB Secondaire = 22 750 THB	
Droit d'inscription à la Section internationale (6ème, 5ème, seconde et première)	20 000 THB	

### Ne sont pas compris dans les frais de scolarité :

- le transport scolaire
- la demi-pension obligatoire de la maternelle à la 3ème incluse, sur inscription pour les lycéens
- les activités extra scolaires (AES) et l'inscription à l'association sportive (AS)
- les petites fournitures scolaires (stylos, compas, règles, crayons de couleur, etc.), les cahiers pour le secondaire, les dictionnaires et livres obligatoires dont la liste est communiquée lors de l'inscription
- les frais d'examen aux concours de langues Cambridge ou IGCSE ainsi que les frais correspondant aux options "hors tronc commun", telles que LV1 autre que l'anglais, LV2 autres que l'allemand, le chinois ou l'espagnol et LV3, dont le règlement doit être effectué au CNED.

